



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Assassinat de Samuel Paty

Question au Gouvernement n° 3426

Texte de la question

ASSASSINAT DE SAMUEL PATY

M. le président. La parole est à Mme Annie Genevard.

Mme Annie Genevard. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Nous vivons un tournant tragique. Il a fallu l'assassinat d'un professeur exemplaire, Samuel Paty, pour que bien des yeux s'ouvrent enfin : les islamistes se sont infiltrés dans l'école. Ils menacent la France dans son essence même : la formation d'esprits libres. Les islamistes tiennent la main de certains parents, ils envahissent l'esprit des enfants, ils contraignent des enseignants à modifier leurs cours. « Pas de vagues », entendaient ces hussards de la République quand ils auraient voulu crier leur solitude.

Ceux qui combattent la radicalisation sont accusés d'islamophobie.

Mme Émilie Bonnavard. Eh oui !

Mme Annie Genevard. Ce chantage inspiré par les islamistes doit cesser. Ma question est la suivante : pourquoi avoir mis autant de temps pour ouvrir les yeux sur la guerre déclarée par les islamistes sur notre sol dans une école juive à Toulouse dès 2012 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits. – Mme Agnès Thill applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Madame la députée Annie Genevard, j'espère que vous me ferez le crédit de n'avoir jamais fermé les yeux sur les problèmes que vous mentionnez. Vous pouvez vous référer à ce que j'ai dit dans cet hémicycle, à ce que j'ai fait depuis trois ans et demi, et cela doit être comparé avec toutes les actions précédentes. Jamais il n'y a eu de la part de l'éducation nationale une telle faculté à nommer le problème et à agir sur le terrain.

Avons-nous pour autant résolu tous les problèmes ? Bien sûr que non. Il existe de nombreuses difficultés liées aussi aux conditions de notre société. Nous avons donc besoin non seulement de décisions ministérielles et d'actions à toutes les échelles de l'éducation nationale, mais aussi d'un sursaut de la part de la société française.

Les problèmes de parents d'élèves que nous évoquons sont des problèmes de la société qui viennent se greffer sur l'école, et on demande aujourd'hui beaucoup à l'école, aux professeurs et à tous les acteurs de l'éducation nationale. Nous ne devons donc pas nous diviser sur cette question, mais provoquer dans l'ensemble de la société le sursaut indispensable.

Quand on parle d'éducation, on parle aussi de sujets conceptuels, immatériels, qui ont trait aux idées. Dans cet assassinat, il y a un assassin matériel, mais derrière cet assassin matériel il y a aussi des assassins intellectuels, les gens qui ont inspiré cet homme, les gens qui, depuis des années, sous couvert d'accuser les autres d'islamophobie, en réalité préparent tout ce qui sape notre République. (M. Stanislas Guerini applaudit.) Je l'ai dit de manière très claire depuis que je suis ministre et j'ai reçu, pour cela, des critiques de la part de beaucoup de gens.

M. Damien Abad. De votre majorité !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous devons être unis pour identifier les auteurs intellectuels de cet assassinat. Ils sont malheureusement nombreux, ils ont un projet politique, celui de l'islam politique. (« *Voilà !* » sur plusieurs bancs du groupe LR.) Nous luttons contre cela par le biais du projet de loi contre le séparatisme et différentes mesures, ainsi que par ce que nous allons continuer à faire dès la rentrée de ces vacances. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. le président. La parole est à Mme Annie Genevard.

Mme Annie Genevard. Monsieur le ministre, plusieurs députés sur nos bancs vous ont appelé aux actes et vous ont demandé d'entendre nos propositions. En 2004, nous avons eu le courage d'interdire les signes religieux à l'école.

M. Pierre Cordier. Eh oui !

Mme Annie Genevard. C'était une décision très difficile à prendre, qui a été très critiquée. Nous avons eu le courage, par la circulaire Chatel, de dire non au voile dans l'accompagnement des sorties scolaires. (Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. Alexandre Freschi. Quel rapport ?

Mme Annie Genevard. Nous avons eu ce courage, et c'est à cela que nous vous invitons.

Il y a deux ans, je vous ai posé la question à la suite d'un rapport qui montrait la propagation de l'islamisme à l'école. Vous m'avez répondu de la même façon : vade-mecum de la laïcité, référents laïcité... Il faut aller plus loin, monsieur le ministre. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3426

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2020](#)